© Drogues Info Service - 15 juin 2025

Forums pour les consommateurs

Mon dealer m'a arnaqué, abus de confiance, grosse addiction au crack

Par CaroMaxVal Posté le 11/08/2023 à 19h43

Excusez-moi, j'avais posté dans "questions/réponses" au lieu de publier dans le forum, j'ai donc fait un copier-coller, avec la réponse du modérateur :

Bonjour, je suis nouvelle mais j'ai parcouru tous les forums traitant du crack. Je vous raconterai sur le forum ma terrible histoire avec l'alcool, le shit, l'oxycontin et le crack... Pour le moment, j'ai une question d'ordre juridique : j'étais hospitalisée, mais je rechutais et mes dealers m'apportaient le crack à l'hôpital. J'ai d'ailleurs été diagnostiquée bipolaire et borderline, et hypersensible aux addictions, avec une lourde génétique. Comme une idiote stupide et naïve, je leur ai confié ma carte bancaire et le code pour qu'ils puissent faire des retraits et allet m'acheter ma came. Virée de l'hosto, de ma maison, de ma famille, j'ai dormi dans ma voiture pendant 3 mois, j'étais une loque qui dépensait tout mon fric dans le crack. Je suis donc retournée à l'hosto et là, rebelote, rechute, donné ma carte bleue, alors que je leur avais déjà prêté 1300€ pour leur loyer. Mais il me fallait mon produit. Mais un jour, j'ai décidé d'arrêter, le 13 juillet 2022, j'appelle donc ma dealeuse pour lui dire d'arrêter de faire des retraits et de me rendre ma carte. Elle a retiré 500€ par jour pendant 5 jours....2500€ Sans compter les courses qu'ils ont faite, le tabac acheté...j'ai fait opposition un peu tard et je n'ai malheureusement pas avisé ma banque que c'était une fraude, un abus de confiance et même un abus de faiblesse car je suis fragile psychiatriquement. Mon atout, c'est qu'ils ont bien voulu me signer une reconnaissance de dettes de 4400€ en juillet 2022.Soi disant conditionnée à la vente de leur bateau. J'ai essayé de les contacter, les numéros ne sont pas attribués, je cherche leur famille sur les réseaux sociaux...je n'ai pas réagi avant car ce connard m'a menacée de mort, insultée, menacé ma famille alors que c'est lui qui me doit de latune, c'est le monde à l'envers... Alors je ne sais pas quoi faire : j'ai peur que si je porte plainte et que j'explique les circonstances, que c'est lié à la drogue, est-ce que ça peut me porter préjudice vu que j'étais consommatrice ? (je le suis toujours d'ailleurs, j'arrête pas d'arrêter et de recommencer, c'est l'enfer...) Si quelqu'un a quelques notions juridiques...sinon j'irai voir un conseiller. Mais il fallait que j'en parle, j'y ai pensé toute la soirée, toute la nuit, je veux pas lâcher 500 balles à ces enfoirés, d'autant que je dois 5000€ à mon fils...Voilà, merci pour vos retours et à bientôt pour faire plus ample connaissance. Caroline

Mise en ligne le 11/08/2023

Bonjour,

Il nous semble que vous avez voulu participer au forum de notre site, mais vous nous avez écrit dans notre espace "Questions/Réponses". Nous vous joignons le lien vers le forum de notre site, ci-dessous.

Nous vous apportons également des éléments de réponses. Cela ne vous empêche pas bien sûr d'échanger avec d'autres internautes sur le forum.

Nous comprenons votre colère concernant vos dealeurs.

Nous ne sommes pas juriste et ne pouvons pas vous conseiller à ce sujet. Toutefois, vous pourriez discuter librement de votre situation avec un juriste d'une association d'aide aux victime. Vous pourrez parler avec un professionnel spécialisé dans l'aide aux victimes en appelant le 116 006. L'appel et gratuit et joignable 7j/7j. Ils pourront vous conseiller et/ou vous donner les coordonnées d'associations proches de chez vous que vous pourrez consulter de manière confidentielle, sans être inquiétée pour vos consommations, cela d'autant plus que vous avez des soins à ce sujet.

Nous entendons également la lutte que vous menez concernant les drogues. Les troubles psychiatriques, il est vrai ajoutent une fragilité. Il nous semble que faire reconnaître votre vulnérabilité avec une mesure de protection (curatelle..),ce qui est déjà peut être le cas, pourrait être aidant dans votre démarche.

Par rapport à vos consommations, il nous semble très important de poursuivre votre suivi avec les professionnels du CSAPA Lorient.

Nous vous proposons aussi de contacter directement nos écoutants pour faire un point ensemble si vous le souhaitez. Nous sommes joignables de 8h à 2h, 7j/7j au 0800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit. Nous répondons également par tchat de 14h à minuit en semaine et de 14h à 20h le week-end et les jours fériés.

Bien à vous